



Problème avec une pompe à chaleur.

Par **BRIENT Jean Michel**, le **24/11/2016 à 09:15**

Bonjour,

Je ne sais pas si je suis dans la bonne rubrique, mais voila mon soucis : j'étais propriétaire d'une maison que j'ai fait construire en 2005. Nous y avons une pompe à chaleur de marque CLIVET et tout allait bien. En l'espace de 11 ans, un seul soucis avec 1 condensateur qui avait lâché, donc plus que satisfait du système. En février 2016, panne de la pompe. On fait intervenir une société qui met 3 mois à trouver le soucis et facture 1200€ pour un remplacement de régulateur (composant électronique gérant tout le système). Vu le temps d'intervention, la pompe est remise en route fin avril, on la laisse tourner quelques jours et comme le temps ne nécessite plus de chauffage, on la coupe. Entre temps, je suis muté professionnellement à 200km, donc on vend la maison. Il y a 3 semaines de cela, pour que les acquéreurs rentrent dans une maison chauffée, je remets la pompe en route et là, après 3 heures, elle se coupe. Je recontacte la société qui a fait l'entretien et nouvelle déconvenue : le régulateur est HS ! Mauvaise série, mauvaise installation, paramétrage défectueux ... aucune réponse, il faut juste le changer ! Il ne faut pas m'inquiéter, ca devrait être pris en charge par la garantie. Les nouveaux propriétaires sont malgré tout rentrés dans la maison et hier, un technicien est passé pour essayer de mettre la pompe en marche forcée et la, rien ne va plus. Le fournisseur de la pièce est en liquidation judiciaire donc plus question de garantie, la pompe elle est HS et il faudra la remplacer ... Donc moi je voudrais savoir, quels sont mes recours parce que là, j'ai payé pour un système qui était en panne et je me retrouve avec un système HS ?

Merci de m'apporter vos lumières si vous avez rencontré ce genre de soucis.

Cordialement JM